



- LEGENDE :**
- Zone constructible limitée à un étage sur rez-de-chaussée avec une hauteur maximale de :
- 7.00m à l'égout de toiture mesurée à partir du terrain naturel
- 9.00m au fitage mesurée à partir du terrain naturel
 - Zone constructible avec une hauteur maximale des bâtiments en limite ne pouvant excéder une hauteur de 4.00 m par rapport au terrain naturel.
 - Zone où seuls sont admis des éléments d'agréments (pergola, piscine, terrasse, etc...), ne dépassant pas 3.50 m au faitage et 2.50 m à l'égout de toiture de hauteur par rapport au terrain naturel
 - Emprise privative aménagée en espace planté par le lotisseur dont l'entretien sera à la charge de l'acquéreur
 - Emprise non constructible
 - Position des murs de clôture d'une hauteur de 1.80 m (hors emplacement portail)
 - Position des clôtures constituées d'un mur bahut de 0.60 m + grillage rigide de 1.20 m.
 - Direction des faitages principaux autorisés
 - Portail et clôture en retrait imposé

SERVITUDES
 Servitude réciproque de passage piétons, véhicules et tous réseaux entre les lots 13 et 14

Servitude de coffrets ENEDIS :
 - Le lot n°15 sera grevé d'une servitude pour mise en place de coffrets ENEDIS en limite de son lot au profit des lots n°13 et n°14.
 - Le lot n°4 sera grevé d'une servitude pour mise en place de coffrets ENEDIS en limite de son lot au profit de lot n°5.

Servitude d'entretien du vallat coffrets ENEDIS :

Département de Vaucluse
 Commune de Rasteau

Lotissement " LES TERRES ROUGES "

Vue aérienne

REGLEMENT GRAPHIQUE

Les coordonnées sont rattachées au système R.G.F. 93 CC 44
 Nivellement tachéométrique rattaché au système NGF - IGN69 par GPS

Maître d'Ouvrage 	TDSP 47, rue Saint Martin 84100 Orange Tél. : 04 90 34 18 92 Fax : 04 90 11 72 67 Mail : vaucluse@terresdusoleil.com www.terresdusoleil.com	PA . 10a ECHELLE 1/250° Cadastre Lieudit : "Le Rouge" Section : E N° : 375-766p-767p
Bureau d'études 	Architecte 	Etabli le 14.02.2019 Numéro de dossier 20268.18